

Le Sommet de l'OTAN devrait donc marquer un nouveau départ, la reconnaissance d'une Alliance dynamique, rassurante et ouverte, vue de toutes parts comme une association vouée à la paix.

L'OTAN malgré sa valeur durable a ses limites qui lui viennent de son mandat et de sa composition. La Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe est un organisme complètement différent. Ses trente-cinq membres représentent l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Union soviétique, et son mandat englobe aussi bien les questions politiques, économiques, et de sécurité que les droits de la personne et les droits sociaux.

A mon point de vue, le rôle de la CSCE doit maintenant être élargi pour en faire l'architecte de la nouvelle Europe. En tant que complément de l'OTAN, la Conférence peut devenir un véritable outil de coopération pour appuyer la sécurité et renforcer la confiance. Alors que la nature de la sécurité en Europe déborde les équilibres militaires pour englober la stabilité politique et la prospérité économique, la CSCE a un rôle central à jouer dans les domaines du respect des droits de la personne, de la coopération économique et de la protection de l'environnement.

La réalisation d'un mandat élargi exigera une nouvelle approche du mode de fonctionnement et des opérations de la CSCE. Ici encore, le Canada se fait le promoteur de propositions concrètes. Etant donné l'importance de lui donner une orientation plus politique, nous recommandons que la CSCE tienne une réunion à tous les deux ans au niveau des chefs de gouvernement et à tous les ans à celui les ministres des Affaires étrangères. Cet organe politique pourrait servir de point de départ à un Conseil pour la coopération européenne, future tribune permanente de dialogue sur les questions paneuropéennes.

La CSCE devrait mettre en place une instance qui reflèterait le caractère de plus en plus démocratique de sa composition. Nous proposons la création d'une Assemblée de la CSCE où les délégations parlementaires des Etats membres se réuniraient régulièrement pour examiner des questions d'intérêt commun.

En matière de sécurité, la CSCE aura un rôle à jouer en convoquant une nouvelle série de pourparlers sur la réduction des forces conventionnelles. Il faudrait que les trente-cinq membres de la Conférence prennent part à ces pourparlers et non les seuls membres de l'OTAN et du Traité de Varsovie.

La CSCE devrait accroître son rôle dans les domaines de la vérification et de la confiance. La Conférence pourrait éventuellement jouer un rôle très utile en matière de prévention des situations de crise et de règlement des conflits. Cela supposerait la création d'un mécanisme qui favoriserait le dialogue. Un tel mécanisme pourrait avoir pour mission de mener des enquêtes ponctuelles et de préconiser des stratégies en vue de résoudre les situations de crise, que ce soit par la médiation, l'arbitrage ou même par des opérations de maintien de la paix.